

Paris, le 15/09/2010

LGV Est européenne phase 2 RFF attribue le marché du Tunnel de Saverne

Dans sa séance du 9 septembre 2010, le conseil d'administration de Réseau Ferré de France a validé l'attribution du lot n°47 de la 2^{ème} phase de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne, dont fait partie le tunnel de Saverne, au groupement d'entreprises Dodin Campenon Bernard Construction (mandataire) pour un montant de 184,3 M€. Ce marché porte sur la conception et la réalisation de génie civil de 7,5 km de la ligne nouvelle

Le groupement Dodin Campenon Bernard construction (mandataire), sélectionné par RFF, est constitué des entreprises Spie Batignolles TPCI, Vinci construction Terrassement, Valérian, Strabas, GTM Alsace, GTM Lorraine, Bonnard et Gardel, Campenon Bernard Dodin Ingénierie, Alain Spielmann, Antéa, Lassus paysage, Cegelec Centre-est et Cegelec Nord-est.

Le lot 47, correspondant sensiblement à toute la traversée du relief vosgien, permettra à la Ligne à Grande Vitesse Est européenne de passer du plateau lorrain à la plaine d'Alsace. Il s'établit précisément sur les communes de Danne-et-Quatre-Vents en Moselle, et d'Eckartswiller, Saint-Jean-Saverne et Ernolsheim-lès-Saverne dans le Bas-Rhin. Le projet longe le site protégé Natura 2000 des Vosges du nord.

Le tunnel de Saverne compris dans le lot 47 est l'un des ouvrages emblématiques de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne 2^{ème} phase. Creusé dans le massif des Vosges du nord, il sera composé de deux tubes (1 voie par tube) sur un peu plus de 4 km de long. Ce secteur étroit est déjà emprunté par la RN4 passant par le col de Saverne ainsi que par l'autoroute A4. L'autre ouvrage d'art important de ce lot 47, est le viaduc du Haspelbaechel, d'environ 270 mètres.

Les 3,3 km restants seront consacrés à une section de terrassements d'ouvrages courants de ligne à grande vitesse à l'air libre.

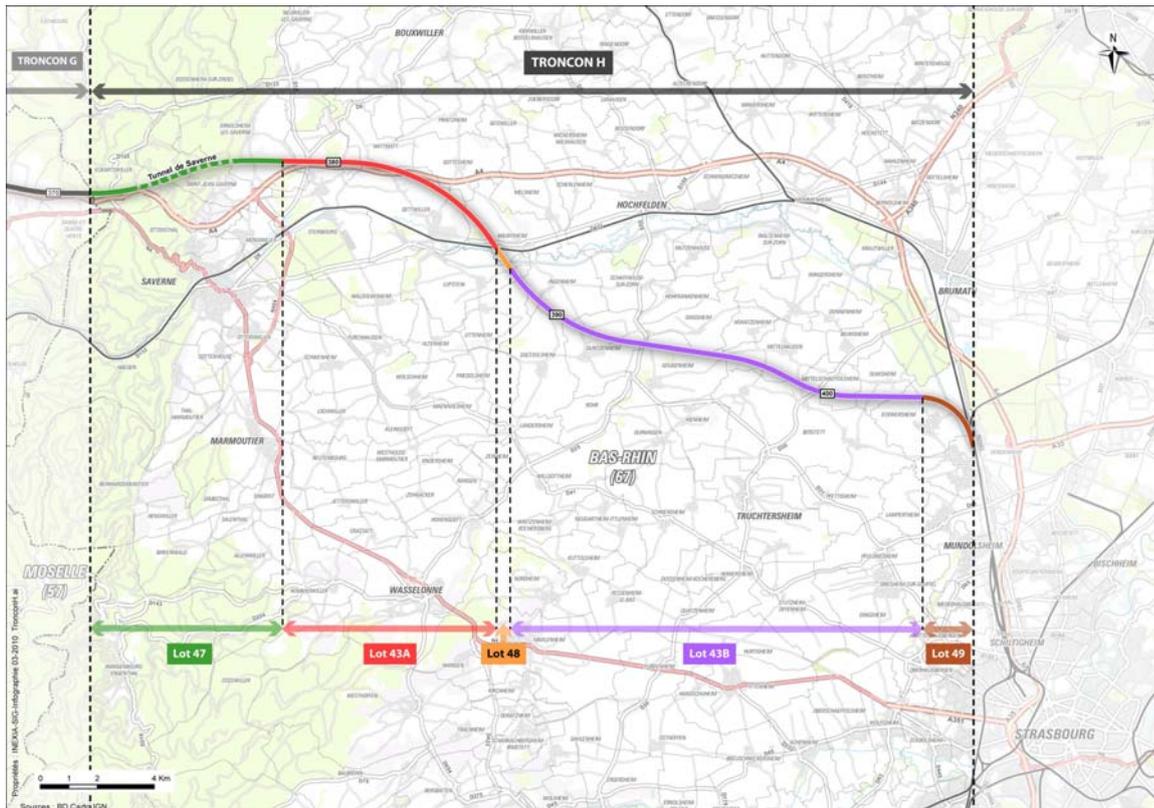
Les travaux de génie civil de la seconde phase de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne ont débuté dans le courant de l'été 2010 sur quatre lots d'ores et déjà attribués (lots 41, 42, 44 et 43 A).

L'attribution des cinq derniers lots de génie civil se poursuivra jusqu'au début de l'année 2011.

- (1) Déblai : Opération de terrassement destinée à extraire les matériaux du terrain naturel pour mise à la cote, réutilisation, stockage, ou mise en décharge
- (2) Remblai : Masse de terre rapportée pour élever un terrain ou combler un creux

CONTACT PRESSE :

Rita LE BARS
Tél. 03 88 23 95 42
rita.lebars@rff.fr
www.rff.fr – www.lgv-est.com



La LGV Est européenne :

La première phase de la LGV Est qui relie Paris à Baudrecourt en Moselle, a été inaugurée en 2007 et a permis de réduire le temps de parcours entre Paris et Strasbourg de 4h à 2h20.

La réalisation actuelle des 106 kilomètres de la 2nde phase de la LGV Est européenne entre Baudrecourt et Vendenheim (Bas-Rhin) permettra de réduire encore de 30 minutes (1h50 au lieu de 2h20) le temps de parcours Paris-Strasbourg ou encore d'assurer la liaison Luxembourg-Strasbourg en 1h25 (contre 2h10 actuellement).

Le projet de réalisation de la 2^{ème} phase de la LGV Est européenne d'un montant de 2010 M€ est financé dans le cadre d'une convention signée le 1^{er} septembre 2009 qui associe l'Etat, seize collectivités territoriales, l'Union Européenne et le Grand Duché du Luxembourg.

La LGV Est européenne est l'un des maillons de la Magistrale pour l'Europe, axe de 1 501 km qui, à terme, reliera à grande vitesse Paris à Bratislava et à Budapest.



Source : Rapport annuel d'activité de coordinateur européen Piter Balázs - Juillet 2006.

**A propos de Réseau Ferré de France :**

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance. Par ailleurs, RFF est le deuxième propriétaire foncier de France. Dans ce cadre, l'établissement public s'est engagé dans une logique de gestion dynamique de son patrimoine.

CONTACT PRESSE :

Rita LE BARS
Tél. 03 88 23 95 42
rita.lebars@rff.fr
www.rff.fr – www.lgv-est.com